

LOUIS NAPOLEON BONAPARTE

JUGÉ PAR

CHATEAUBRIAND, ARMAND CARREL, GEORGES SAND, BÉRANGER, ODILON BARROT,
LOUIS BLANC, LE NATIONAL, &, &.



On n'a pu contester à Louis-Napoléon Bonaparte son grand courage, sa générosité, son bon cœur; les faits parlaient trop haut pour cela. Il fallait pourtant que la calomnie atteignît quelque chose en lui; on est donc convenu de décrier son intelligence. Certes c'était à convenir que le neveu de l'Empereur offrait bien peu de points vulnérables, car notre pays retentit encore des éloges donnés à Louis-Napoléon par les plus illustres contemporains, par les principaux journaux, et par le *National* lui-même.

Pour remettre le public en mémoire, il nous suffira de citer les pièces suivantes :

LETTRÉ DE GEORGES SAND.

(Cette lettre fut écrite au moment où le prisonnier de Ham venait de terminer son ouvrage sur le paupérisme.)

PRINCE,

Je dois vous remercier du souvenir flatteur dont vous m'avez honoré à m'adressant, avec un mot de votre main qui m'est précieux, le noble et remarquable travail sur l'extinction du paupérisme. C'est de grand cœur que je vous exprime l'intérêt sérieux avec lequel j'ai étudié votre projet. J'ai été surtout frappée de la juste appréciation de nos malheurs et du généreux désir d'en chercher le remède. Quant à bien apprécier les moyens de la réalisation, je ne suis pas de force à le faire, et d'ailleurs, ce sont là des controverses dont je suis sûre que vous feriez, au besoin, bon marché. En fait d'application, il faut peut-être avoir la main à l'œuvre pour s'assurer qu'on ne s'est pas trompé, et le rôle d'une vaste intelligence est de perfectionner les plans en les exécutant.

Mais l'exécution, Prince, en quelles mains l'avenir la confiera-t-il? Il y a peut-être inconscience et manque de respect à soulever cette question en vous parlant.

Peut-être aussi de vives sympathies en donnent-elles le droit. Je ne sais pas si votre infortune a des flatteurs, je sais qu'elle mérite d'avoir des amis. Croyez qu'il faut plus d'audace aux esprits courageux pour vous dire la vérité aujourd'hui, qu'il n'en eût fallu si vous eussiez triomphé. C'est notre habitude, à nous, démocrates, de braver les puissants, et cela ne nous coûte guère, quel qu'en soit le danger. Mais devant un héros captif et un guerrier enchaîné, nous ne sommes pas braves. Sachez-vous donc quelque gré, vous qui comprenez ces choses, de ce que nous voulons nous défendre des séductions que votre caractère, votre intelligence et votre situation exercent sur nous, et de ce que nous osons vous dire la vérité de nos consciences. Cette vérité, c'est que jamais nous n'eussions reconnu d'autre souverain que le peuple, et que la souveraineté de tous nous paraît toujours incompatible avec celle d'un homme. Aucun miracle, aucune personification du génie populaire dans un seul, ne nous prouve le droit d'un seul. Mais vous savez cela; vous le savez peut-être quand vous marchez vers nous. Et nous, s'il est fallu que nous fusions conquis, nous eussions préféré à toute autre une conquête qui eût ressemblé à une délivrance. Mais il nous eût fallu vous voir à l'épreuve, et ce que vous ne savez pas, c'est que les hommes longtemps trompés et opprimés ne s'éveillent pas dans un jour à la confiance. La pureté de vos intentions eût été fatalement méconnue, et vous ne vous seriez pas assis au milieu de nous sans avoir à nous combattre et à nous redire. Telle est l'inflexibilité des lois qui entraînent la France vers son but, que vous n'avez pas mission, vous, homme d'élite, de nous arracher à la tyrannie. Hélas! vous devez souffrir de cette pensée, autant qu'on souffre de l'envie et de la dire; car vous méritiez de naître en des jours où vos rares qualités eussent pu faire notre bonheur.

Mais il est une autre gloire que celle de l'épée, une autre ascendant que celui des faits; vous le savez maintenant, toute votre grandeur naturelle, et vous aspirez, dit-on, à n'être qu'un citoyen français; c'est un assez beau rôle pour qui sait le comprendre. Vos préoccupations et vos écrits prouvent que nous aurions en vous un grand citoyen, si les ressentiments de la lutte pouvaient s'éteindre, et si le règne de la liberté venait un jour guérir les ombraegeuses mémoires des hommes. Vous voyez comme les lois de la guerre sont farouches et implacables, vous qui les avez courageusement affrontées et qui les subissez plus courageusement encore. Elles paraissent odieuses quand on voit un homme tel que vous en être la victime.

Eh bien! là est votre gloire nouvelle, là sera votre grandeur véritable. Le nom terrible et magnifique que vous portez n'eût

pas suffi pour nous vaincre. Nous avons à la fois diminué et grandi depuis les jours d'ivresse sublime qu'il nous a donnés. Son règne illustre n'est plus de ce monde, et l'héritier de son nom, penché, médite, attendri, sur le sort des prolétaires!

Oui, c'est là votre gloire! C'est un aliment sain qui ne corrompt pas la sainte jeunesse et la haute droiture de votre âme, comme l'eût fait peut-être l'exercice du pouvoir malgré vous. Là serait le lien du cœur entre vous et les âmes républicaines que la France compte par millions aujourd'hui.

Quant à moi, je ne connais pas le soupçon, et s'il dépendait de moi, après vous avoir lu, j'aurais foi en vos promesses, et j'ouvrais la prison pour vous faire sortir, la main pour vous recevoir.

Mais, hélas! ne vous faites pas d'illusions! Ils sont vos laquais et vos remparts de moi, ceux qui aspirent à des jours meilleurs. Vous ne les verrez que par les idées, par les sentiments démocratiques, par la doctrine de l'égalité. Vous avez de tristes lois, mais vous savez en tirer parti. Parlez-nous donc souvent de délivrance et d'affranchissement, noble captif! Le peuple est comme vous dans les fers. Le Napoléon d'aujourd'hui est celui qui personifie les douleurs du peuple, comme l'autre personifiait ses gloires.

Acceptez, Prince, l'expression de mes sentiments respectueux.

26 novembre 1844.

Signé, GEORGES SAND.

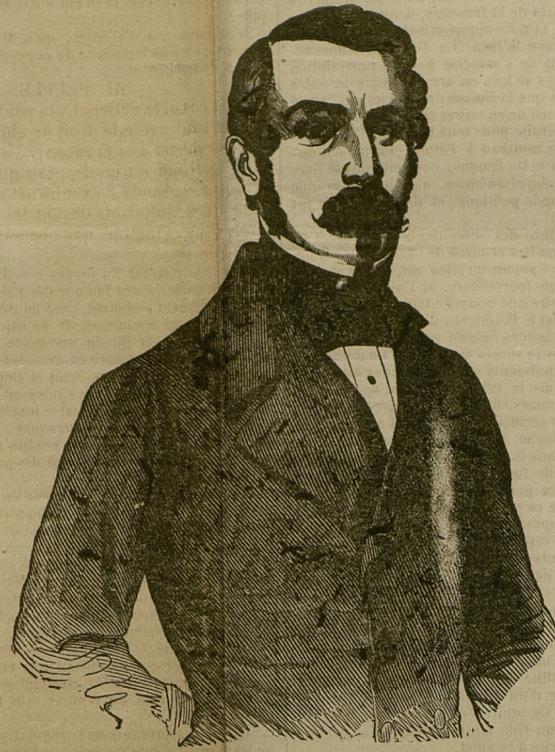
LETTRÉ DE BÉRANGER.

(Cette lettre fut écrite à l'époque où parut le brochure sur la question des sucres. Cette question avait été traitée si bien par le prince, que plusieurs chambres de commerce en firent faire des éditions et les rempaient à leur frais.)

PRINCE,

La personne qui m'a remis la brochure que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser m'assure qu'il ne peut vous être désagréable de recevoir directement les remerciements que je vous dois. Je m'empresse donc, Prince, de vous exprimer la satisfaction que la lecture de ces ouvrages vient de me procurer; ils m'ont surtout fait admirer ce qu'il y a de courage à vous de consacrer à d'utiles travaux les longues heures de votre captivité.

La brochure sur les sucres est celle qui m'a fait le plus de surprise. Je conçois parfaitement vos études historiques et les réflexions si justes qu'elles vous suggèrent; mais je conçois moins comment vous avez approfondi, Prince, un sujet purement industriel et financier. Vous avez par moi éclairci ce débat d'intérêts opposés, sauf pourtant, si vous



Si Louis-Napoléon sait comprendre les nouveaux intérêts de la France, il peut être appelé à jouer un grand rôle.

Il n'y a pas de nom qui ait mieux la gloire de la France que le vôtre.

(Lettre 1. CHATEAUBRIAND à Louis-Napoléon Bonaparte.)

2^E LETTRÉ DE BÉRANGER.

(Cette lettre fut envoyée au prince lors de la publication de son ouvrage sur le paupérisme.)

PRINCE,

J'ai l'honneur de vous remercier de l'envoi que vous m'avez fait de votre écrit. Il doit mériter les suffrages de tous les amis de l'humanité. L'idée que vous émettez dans cette courte brochure est une de celles qui pourraient le mieux améliorer le sort des classes industrielles et travailluses. Il ne m'appartient pas, Prince, de juger de l'exactitude des calculs dont vous l'appuyez, mais j'ai trop souvent fait des rêves qui avaient le même but que votre généreuse intention, pour ne pas en apprécier toute la valeur. Par un hasard même dont je suis fier, mes utopies du coin du feu se rapprochent singulièrement du projet que vous développez si clairement et si bien appuyé de raisons victorieuses.

C'est moins par vanité, Prince, que je vous parle ici de mes rêveries, que pour faire juger de la satisfaction que votre ouvrage a dû me procurer.

Il est beau à vous, au milieu des ennuis et des souffrances de la captivité, de vous occuper ainsi, Prince, de ceux de vos concitoyens dont les maux sont si nombreux et si menaçants. C'est la meilleure manière et la plus digne du grand nom que vous portez, de faire sentir le tort des hommes d'Etat qui hésitent si longtemps à vous rendre la liberté et une patrie. Avec mes vœux pour que vous recouvriez enfin l'une et l'autre, agréez, Prince, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

Passy, 30 juin 1844.

Signé, BÉRANGER.

LETTRÉ DE CHATEAUBRIAND.

(Écrit à la même époque que celle ci-dessus.)

PRINCE,

Au milieu de vos infortunes vous avez étudié avec autant de sagacité que de force les causes d'une révolution qui, dans l'Europe moderne, a ouvert la carrière des calamités royales. Votre

me permettez de le dire, en ce qui touche l'intérêt du consommateur, toujours un peu négligé par les grands de ce monde.

Puissiez-vous un jour, Prince, être en position de consacrer à notre commune patrie le fruit des connaissances que vous avez déjà acquises et que vous acquerez encore. En attendant qu'on vous rende, comme il serait juste de le faire, les droits de citoyen français, ainsi qu'à tous les membres de votre illustre famille, croyez aux vœux ardents que je fais pour vous voir rendre à la liberté, sûr que je suis que vous vous consacrez désormais à des travaux littéraires et scientifiques qui ajouteraient un rayon à l'immense auréole du nom que vous portez.

Recevez, Prince, avec mes vœux et mes remerciements, l'assurance de mes sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Prince,

Votre très-humble serviteur.

Signé, BÉRANGER.

Passy, 14 octobre 1844.

amour de la liberté, votre courage et vos souffrances, vous donneraient à mes yeux tous les droits, si, pour être digne de votre estime, je ne devais rester fidèle au malheur d'Henri V comme je le suis à la gloire de Napoléon.

Qu'il me soit permis, Prince, de vous remercier de l'extrême honneur que vous m'avez fait en citant mon nom dans votre bel ouvrage. Ce précieux témoignage de votre souvenir me pénètre de la plus vive reconnaissance.

Je suis avec un profond respect, Prince, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Paris, 45 juin 1844.

Signé, CHATEAUBRIAND.

LETTRÉ D'ODILON BARROT.

(Cette lettre fut écrite au moment où le prince refusa de signer la lettre que Louis-Philippe exigeait de lui pour lui permettre de se rendre au désir de son père qui l'attendait à son lit de mort.)

Paris, 6 février 1846.

MON PRINCE,

Tout en m'affligeant de la détermination que vous avez prise, je n'ai pas la force de blâmer le sentiment qui vous l'a dictée. Dans le temps où nous vivons, l'élevation et la noblesse de l'âme se rencontrent assez rarement pour que je ne sois pas très-disposé à les honorer, même dans ce qu'elles peuvent avoir d'exagéré.

Recevez, mon Prince, le nouvel hommage de mon respectueux dévouement.

Signé, ODILON BARROT.

LETTRÉ DE LOUIS BLANC.

(Cette lettre fut écrite dans la même circonstance que la précédente.)

PRINCE,

Un de nos amis communs, M. P....., m'a remis la lettre que vous avez bien voulu m'écrire.

Je n'ai pas besoin de vous dire combien je suis touché des sympathies dont elle m'apporte le témoignage, et auxquelles les miennes répondent si complètement.

M. P..... qu'on est si heureux d'avoir pour ami, et dont le dévouement à votre personne n'est pas moins éclairé que chaleureux; M. P..... m'a donné communication de votre réponse à M. Odilon Barrot.

Bien que vous soyez en ce moment captif et malheureux, j'hésiterais à vous dire quels sentiments de profonde estime et d'attendrissement presque la lecture de cette lettre a éveillés en moi, si déjà je n'avais eu l'occasion de me faire connaître. Vous vous rappelez, peut-être, Prince, la visite que j'eus l'honneur de vous rendre à Ham, et avec quelle franchise je vous exposai en quoi mes opinions différaient des vôtres. — Homme libre, républicain, ne relevant que de ma conscience et n'attendant rien de personne, je crains peu que, dans ma bouche, ou sous ma plume, l'expression d'un sentiment admiratif soit suspect de flatterie. Je vous confesse donc sans détour que votre lettre m'a été formulée était la seule qui fût digne de vous; et moins qu'à personne il vous était permis, selon moi, de sacrifier au désir de voir ouvrir les portes de votre prison, ce que vous deviez à votre caractère. Tenez pour certain que, par une conduite aussi noble, vous avez rempli de joie vos véritables amis et donné à vos ennemis un déplaisir mortel. Si vous pouviez vous décider à offrir à la grandeur de votre pays, à l'égalité, à la République, ce que vous croyez devoir aux traditions de l'Empire, à une sorte de culte de famille, à votre nom, qu'avec empressement mon cœur volerait vers vous! Laissez-nous espérer, à nous tous qui aimons votre personne sans marcher dans votre voie, laissez-nous espérer que la victoire restera un jour, dans votre âme, à ce qu'elle renferme de tendances démocratiques et d'inspirations désintéressées. Cet espoir, rien ne nous autorise mieux à le former que la constance et la dignité dont vous faites preuve dans le malheur.

Croyez, Prince, je vous prie, à mon affection et à mon estime.

Paris, le 42 février 1846.

Signé, LOUIS BLANC.

MANUEL D'ARTILLERIE,

PAR LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

Nous avons droit de nous étonner qu'il ait fallu se sept ans aux plus fortes têtes de l'artillerie pour mettre à fin un volume in-8° de 560 pages. Sept ans! tandis qu'un simple capitaine d'artillerie au service de Suisse (Louis-Napoléon Bonaparte) a conçu, rédigé et publié, en moins de deux ans, un manuel qui ne le cède en rien à l'Aide-Mémoire officiel de France. Et ce capitaine était loin d'avoir à sa disposition toutes les ressources que possède notre comité suprême.....

La partie consacrée à l'artillerie de campagne est celle, probablement, qui a été rédigée avec le plus de soin, je dirais presque d'affection; elle constitue un véritable traité, le plus complet et le plus succinct en même temps qui a été fait sur la matière. L'auteur y a fait preuve d'une grande intelligence du but et des moyens de l'artillerie. Le paragraphe intitulé : *Service et tactique*, est surtout un petit modèle de clarté, de précision, qui en apprend plus que bien des gros volumes; il y a une grande différence dans la manière dont le même sujet est traité dans l'Aide-Mémoire du comité et dans le *Manuel*, et, à coup sûr, cette différence n'est pas à l'avantage de l'Aide-Mémoire, etc., etc.

(NATIONAL, 42 mai 1836.)

ESQUISSE BIOGRAPHIQUE.

Au moment où plusieurs des faits de la vie de Louis-Napoléon Bonaparte ont été, à dessein, si étrangement défigurés, il est bien de reproduire les traits principaux d'une petite biographie du prince, due à la plume d'un écrivain aussi distingué que respectable.

Le 20 avril 1808 fut un jour de fête pour la capitale de la France. Les cloches, sonnant à toute volée, mélangaient leurs accents religieux au tonnerre guerrier du canon des Invalides, et des salves d'artillerie annonçaient depuis Hambourg jusqu'à Rome, des Pyrénées au Danube, qu'un nouvel héritier de l'empire venait de naître. La France se réjouissait avec la famille impériale; car cette naissance semblait assurer la continuation des magnifiques destinées dont elle était alors redevable à Napoléon. Mais qui peut pénétrer les desseins de la Providence? Cet enfant, dont la venue était saluée par tant d'acclamations, allait être, au bout d'un peu de temps, chassé de sa terre natale par les étrangers, et ne devait y revenir, après de longues années d'exil, que pour être déporté d'abord, pour être jeté ensuite dans un affreux donjon, où il passa les plus belles années de sa vie. Et cependant, un peu de temps encore, et le colosse aux pieds d'argile contre lequel il avait entrepris de lutter, s'éroulait au souffle de la réforme, et la justice populaire rendait à cet illustre proscrit, et de la manière la plus éclatante, le droit de revoir et de servir son pays.

Celui qu'attendaient de si frappantes vicissitudes, c'était Louis-Napoléon Bonaparte.

L'Empereur n'avait point encore divorcé. N'espérant plus avoir d'enfants de Joséphine, il avait adopté pour héritiers ceux de son frère Louis et de la reine Hortense, cette digne fille de la bonne impératrice; un plébiscite de l'an XI avait associé la nation à cette pensée. Déjà Louis Bonaparte avait eu deux fils. L'aîné mourut en Hollande,

en 1807, à l'âge de six ans; le second succomba en Italie pendant la révolution de 1813. Son troisième fils Louis-Napoléon, fut inscrit le premier sur le registre de famille destiné aux enfants de la famille impériale, et onfit au sénat. Le roi de Rome y fut seul porté après lui; singulier exemple de la fragilité des grandeurs humaines.

Louis-Napoléon fut baptisé, en 1811, au palais de Fontainebleau, par le cardinal Fesch. L'Empereur était son parrain, et l'impératrice Marie-Louise sa marraine. Il fit paraître dès son enfance les rares qualités de cœur qui ont toujours depuis dirigé sa conduite. Il avait trois ou quatre ans, lorsqu'un matin il fut réveillé par le bruit sourd de quelque chose qui tombait dans sa chambre, et vit apparaître un petit homme noir, enveloppé d'un nuage de fumée. C'était un ramoneur. L'enfant impérial, qui était resté seul par hasard, éprouva d'abord un sentiment de frayeur fort légitime; mais le surmontant aussitôt, et se rappelant ce que sa gouvernante lui avait raconté de ces petits malheureux, obligés de gagner à la sueur de leur front une chétive existence, il descendit de son lit, alla chercher sa bourse et la donna tout entière au petit Savoyard enchanté.

Plus tard, c'était dans les premiers jours de l'exil, il habitait avec sa mère au bord du lac de Constance. Pendant les heures de récréation, il jouait avec les enfants du voisinage, et notamment avec le fils du menuisier du pont du Rhin. Un jour qu'il s'était laissé entraîner par lui hors de l'enceinte du jardin, on le vit revenir en manches de chemise, marchant les pieds nus dans la boue et dans la neige. Il paraissait un peu embarrassé de son accoutrement, et répondit aux questions qu'on lui fit, qu'en jouant auprès de la grille, il avait vu passer une pauvre famille si misérable, que cela faisait peine à voir, et que n'ayant pas d'argent à leur donner, il avait chassé l'un des enfants avec ses souliers, revêtu l'autre avec ses habits. Il était alors d'un caractère vif, ardent et impétueux. Ce

n'est que plus tard, et depuis la longue série de malheurs et d'épreuves qu'il a subis, qu'il a pris cette attitude grave, sérieuse et méditative que l'on remarque en lui. Il aimait passionnément son frère, qu'il perdit depuis si malheureusement, et était lui-même l'idole de l'impératrice Joséphine. L'Empereur l'aimait aussi beaucoup. Comme il ne donnait à sa famille que les heures des repas, il faisait amener ses deux neveux pendant son déjeuner, les interrogeait sur leurs études, et leur faisait réciter les fables qu'il avait choisies lui-même, et dont il leur expliquait le sens.

La naissance du roi de Rome ne changea rien à la profonde affection qu'il leur portait, et il les revit avec d'autant plus de bonheur, à son retour de l'île d'Elbe, que les souverains alliés contre nous retenaient alors le roi de Rome prisonnier à Vienne. Il les avait à ses côtés dans la touchante cérémonie du champ de Mai, et dans toutes les occasions se plaisait à les montrer au peuple.

La veille de son départ pour Waterloo, l'Empereur s'entretenait avec un de ses maréchaux, lorsque Louis-Napoléon, qui avait alors sept ans, entra en sanglotant dans son cabinet, et vint se jeter à genoux devant lui. L'Empereur était alors préoccupé des pensées les plus graves : « Qu'as-tu donc? dit-il d'une voix brève qui indiquait son impatience d'être ainsi dérangé. — Ah! répondit l'enfant, au milieu de ses pleurs, vous voulez partir à la guerre! N'y allez pas! n'y allez pas! — Et pourquoi cela? dit l'Empereur, subitement radouci par cette charmante preuve de sollicitude. Ce n'est pas la première fois que je te quitte pour aller à la guerre. N'aie pas peur, je reviendrai bientôt. — Oh! mon cher oncle, répliqua l'enfant, ces méchants alliés veulent vous tuer! Au moins laissez-moi aller avec vous! »

Napoléon le serrait avec tendresse dans ses bras, et voyant des larmes dans les yeux du maréchal : Embrassez-le

aussi, lui dit-il, il aura un bon cœur et une belle âme. C'est peut-être l'espoir de ma race.»

Peu de jours après, lorsque l'Empereur, vaincu, vint pour la dernière fois embrasser ses neveux à la Malmaison, Louis, s'attachant à sa botte, refusant de le quitter, et criait, en pleurant, qu'il voulait aller tirer le canon.

Obligé de fuir la France, la reine Hortense s'établit à Arenenberg, jolie petite maison située sur le bord du lac de Constance, en Suisse. Là, elle se dévoua entièrement à l'éducation de son plus jeune fils, l'aîné étant allé rejoindre le roi Louis en Italie.

Louis-Napoléon avait montré dès son enfance le goût le plus vif pour la profession des armes; il se fit admettre au camp de Thoun, réuni chaque année pour l'instruction des officiers de génie et d'artillerie de la Suisse. Il prit part à tous les exercices, le sac sur le dos, la bronnette ou le compas à la main, bivouaquant, et mangeant avec les soldats le pain de munition. Habile tireur, excellent cavalier, il se faisait remarquer entre tous; il était infatigable dans les courses sur les glaciers, et traversait souvent à la nage le grand lac de Constance.

C'est au camp de Thoun que Louis-Napoléon apprit avec enthousiasme la révolution de juillet. Il comptait que le sol chéri de la patrie allait enfin être ouvert à sa famille proscrite. Mais son nom et les souvenirs glorieux qui s'y rattachaient étaient trop puissants sur l'esprit du peuple pour que la dynastie de Louis-Philippe put supporter un si dangereux voisinage. Il lui fallut renoncer au bonheur de revoir la France.

Le contre-coup de nos révolutions, qui retentit par l'univers entier, se fit tout d'abord ressentir en Italie. En 1830, comme aujourd'hui, les patriotes italiens se levèrent pour secouer le joug de l'Autriche. Les deux neveux de l'Empereur se mirent sans hésiter avec les indépendants, Louis-Napoléon, à la tête de quelques braves volontaires, était sur le point de s'emparer de Civita-Cas-

tellana; mais le gouvernement provisoire, incapable de comprendre et de soutenir tant d'audace, lui ordonna de suspendre ses attaques et de revenir à Bologne. Cependant la victoire se déclarait encore une fois pour les gros bataillons, et les insurgés étaient obligés de se replier. A Forli, l'almé des princes expira dans les bras de son frère désespéré. Ce n'était pas le moment de s'abandonner à la douleur, et Louis-Napoléon, surmontant héroïquement la sienne, continua à défendre pied à pied le terrain contre les forces absolutistes. Il ne consentit à se retirer dans Ancône que sur les ordres réitérés du gouvernement insurrectionnel.

La lutte était trop inégale, et bientôt les patriotes furent contraints de songer uniquement à leur sûreté personnelle. La plupart parvinrent à se réfugier en Grèce; mais plusieurs des chefs furent pris et traités impitoyablement. Louis-Napoléon, accablé par les fatigues, par la mort de son frère, par les désastres des patriotes, était tombé malade à Ancône.

De son côté, la reine Hortense, qui avait ignoré le projet de ses fils, s'était empressée de le suivre, espérant conjurer par sa présence une partie des dangers qui les menaçaient. Les éloges que le général Armand lui fit de leur valeur ne servirent qu'à augmenter ses craintes pour leur sûreté. Inquiete et le cœur plein de tristes présages, elle était en route pour les rejoindre, lorsqu'une calèche croisant la sienne la fit arrêter; un étranger s'approcha d'elle et lui dit: « Madame, le prince Napoléon est malade, et demande à vous voir. » Elle continua en toute hâte; mais quand elle arriva, il était trop tard: son fils aîné venait d'expirer.

Elle se réfugia à Ancône, dans l'ancien palais du prince Eugène, son frère, et s'occupa d'y soigner son second fils. Le lendemain de son arrivée, l'armée autrichienne prit possession de la ville, et le général en chef, Neipperg, vint se loger dans le même palais. Celui-ci ne mit point en doute le bruit répandu à dessein que Louis-Napoléon était embarqué pour la Grèce. En réalité, le prince était malade et occupait une chambre contiguë à celle du général autrichien. Comme l'avait prévu sa courageuse mère, ce fut ce voisinage même qui le sauva; car il ne vint dans l'idée de personne de le chercher aussi près de ses ennemis. Quand il fut à peu près rétabli, déguisant sa condition et les angoisses de son cœur, la reine traversa avec lui toute l'Italie, avec un passeport anglais; et comme il lui aurait été impossible de passer par le Piémont, elle s'aventura, pour sauver son dernier fils, à braver la loi de proscription qui lui interdisait le sol de la France.

Elle arriva tout d'une traite à Paris, et ce fut elle-même qui, par une lettre adressée à Louis-Philippe, lui annonça son arrivée, dans le moment même où le général Sébastiani disait, au conseil des ministres, qu'elle venait de débarquer à Malte.

L'expédition chevaleresque des jeunes princes en Italie, la mort de l'un d'eux, la fuite aventureuse de l'autre, avaient au plus haut degré intéressé les esprits. C'était précisément le 5 mai, et le peuple manifestait son culte pour l'empereur en encombrant le pied de la colonne de couronnes d'immortelles. Louis-Napoléon était logé tout auprès, et le gouvernement craignit que sa présence ne fut une occasion de troubles, si l'on venait à le découvrir. Il reçut l'ordre de partir immédiatement, malgré les accès d'une fièvre ardente qui le dévorait encore. Il passa en Angleterre, et put bientôt s'occuper à visiter ces vastes établissements d'une savante industrie qui font la gloire de la Grande-Bretagne.

De retour en Suisse, au mois d'août 1831, Louis-Napoléon y reçut une députation secrète que les habitants de Varsovie lui envoyaient pour le prier de se mettre à leur tête. Il refusa d'abord, craignant que son nom ne fut une raison pour le gouvernement français de sacrifier la cause de la Pologne; cependant, vaincu par les instances des généraux polonais, il s'était encore une fois dérobé à la tendresse de sa mère, lorsque la chute de Varsovie rendit inutile son dévouement à la cause de la liberté.

Quelque temps après, s'occupant toujours de travaux sérieux, il publia plusieurs ouvrages fort remarquables, entre autres ses *Considérations politiques et militaires sur la Suisse*, et son excellent *Manuel d'artillerie*. Le gouvernement helvétique lui en témoigna sa reconnaissance en lui décernant le titre honorifique de citoyen de la Suisse, titre qui n'entraîne, pas la naturalisation. Il fut aussi nommé capitaine dans le régiment d'artillerie de Berne.

En 1836, ému des agitations qui se multipliaient en France, et entraîné par son courage, par son désir de servir sa patrie, il crut que le moment était venu de renverser un gouvernement qui s'était mis en opposition avec les sentiments démocratiques de la nation. Des hommes de toutes les opinions le confirmèrent dans cette pensée. M. de Chateaubriand lui avait écrit: « Prince, il n'y a pas de nom qui aille mieux à la gloire de la France que le vôtre. » Le général Lafayette lui faisait faire des avances. Armand Carrel avait dit à l'un de ses amis: « Les ouvrages de Louis-Napoléon Bonaparte annoncent une bonne tête et un noble caractère; le nom qui lui porte est le plus grand des temps modernes; c'est le seul qui puisse exciter fortement les sympathies du peuple français. Si ce jeune homme sait comprendre les nouveaux intérêts de la France; s'il sait oublier ses droits de légitimité impériale pour ne se rappeler que la souveraineté du peuple, il peut être appelé à jouer un grand rôle. » Enfin, beaucoup d'officiers de toutes armes l'avaient fait assurer de leur dévouement.

Il arriva subitement à Strasbourg, et enleva, par le prestige de son nom et de sa parole, le 4^e régiment d'artillerie, caserné dans cette ville. Il allait avoir le même succès auprès du 46^e d'infanterie, lorsque les officiers de ce régiment répandirent le bruit que celui qui se présentait si audacieusement devant eux était un imposteur et non pas le neveu de Napoléon. Dès lors sa cause fut perdue. Arrêté, jeté dans la citadelle, conduit à Paris à la préfecture de police, il apprit, de la bouche de M. Delessert, qu'il allait être embarqué pour les États-Unis. Il protesta énergiquement contre cette mesure exceptionnelle; il réclama le jugement de ses concitoyens assemblés en jury, afin de disculper ceux qui avaient pris part à son entreprise; mais ce fut vainement, et bientôt après il

était transporté jusqu'aux plages lointaines du Brésil par la frégate *Andromède*, qui le débarqua enfin, après six mois de mer, sur les côtes de l'Amérique du Nord.

Les journaux ministériels prétendent faussement qu'il s'était engagé à ne point revenir en Europe avant dix années. Le contraire fut démontré depuis, et admis par le procureur général près la Cour des pairs. Cependant le jeune proscriit voulait profiter de sa présence en Amérique pour étudier le territoire et les mœurs des États-Unis, lorsque la reine Hortense était dargereusement malade. Aussitôt il s'embarqua à New-York, vint à Londres, et, malgré les obstacles semés sur ses pas par la diplomatie, il trompa la vigilance de toutes les polices, et arriva en Suisse assez à temps pour recevoir les derniers adieux de son excellente mère.

Après cette perte cruelle, il se renferma dans sa demeure d'Arenenberg, résolu d'y vivre solitairement pour donner moins de prise aux attaques de ses ennemis. Mais le gouvernement français, ne voulant point lui permettre de demeurer aussi près de la frontière, demanda son expulsion de la Suisse, et pour appuyer cette demande, rassembla une armée dans le Jura. La diète helvétique refusa courageusement de s'associer à cette proscription nouvelle, tout le pays se leva en armes; mais le noble exilé, ne voulant pas que la Suisse devint victime de son hospitalité, prit le parti de se retirer en Angleterre.

Dans ce lieu de retraite pour tous les proscriits, Louis-Napoléon se livra de nouveau à l'étude. Parmi les ouvrages qu'il publia à cette époque, nous citerons le livre intitulé: *Des idées napoléoniennes*, qui fit une grande sensation dans le monde politique, et dont le succès fut général.

Cependant le nombre des mécontents augmentait en France. La translation des cendres de l'Empereur réveillait dans les masses l'amour qu'elles conserveront toujours pour cet homme merveilleux, et l'héritier de son nom fut engagé à faire une nouvelle tentative. « Le seul obstacle à vaincre est à Boulogne, disait-il, pendant la traversée, aux compagnons de son entreprise. Une fois cette ville enlevée, notre succès est certain. Je n'aurais qu'à aller à la mer, et de là à la capitale, il n'y a qu'un pas. » Mais la Providence, qui se joue des combinaisons des hommes, fit encore échouer ses projets par des circonstances accidentelles. Il devait arriver, pendant la nuit, à Boulogne, escorté d'une centaine de ses amis, puis monter dans le château de la ville où était un arsenal de quinze mille fusils qu'il aurait distribués aux nombreux ouvriers du port et de la ville. Il se fit ainsi emparer facilement de ce point important, et de là aurait pu, en mettant en réquisition toutes les voitures et tous les chevaux, gagner rapidement les places du Nord, où de nombreux régiments l'attendaient. Mais son bâtiment échoua à la pointe de Margate; il manqua de la sorte l'heure de la marée, et ce ne fut qu'en plein jour qu'il entra à Boulogne. En voyant sa petite troupe, on put aisément résister; les portes de la haute ville où se trouvait l'arsenal purent être fermées à temps par les autorités, et la fortune condamna une seconde fois son courage.

Ici, malgré la futilité d'un semblable détail, nous croyons devoir parler d'un personnage dont on a fait récemment beaucoup de bruit. C'est un certain aigle, qui aurait joué, dit-on, un rôle éminent dans l'affaire de Boulogne. Voici la vérité à ce sujet.

De crainte d'attirer l'attention, ces personnes qui faisaient partie de l'expédition devaient s'embarquer à différentes escales de la Tamise. Le colonel Parquia attendait le passage du bateau à vapeur, et déjeunant dans une auberge avec quelques amis, lorsqu'un jour de musique vint s'installer sous la fenêtre avec un aiglon apprivoisé. Par une fantaisie de vieux grognard, le colonel acheta cet aiglon et l'amena avec lui dans le bateau. On l'attacha sous une voiture, et il y demeura, bien entendu, lors du débarquement. Mais, plus tard, quand la police s'empara du paquebot, on découvrit le hibidé emplumé, qui est devenu, pour nos spirituels contemporains, une machine de guerre plus célèbre que le fameux cheval de Troie.

Lorsque Louis-Napoléon fut extrait du château de Boulogne, où il avait été emprisonné avant d'être conduit à Paris, une scène touchante se passa dans la cour du château. Il y avait été amené en présence du général, du préfet et des autorités, et allait monter en voiture. Autour de lui régnait un silence solennel, interrompu seulement par les sanglots de quelques amis dévoués, lorsque l'un d'eux, M. de Persigny, son aide-de-camp, s'écria d'une voix forte et vibrante: « Allez, prince, l'ombre de l'Empereur vous protège; elle vous conservera pour le bonheur de la France! »

On a qualifié d'acte de folie la tentative sur Boulogne aussi bien que l'entreprise de Strasbourg. Mais, comme l'a écrit récemment un homme connu par son esprit et sa raison, « Toutes les entreprises de ce genre tentées contre la restauration, sous Louis-Philippe, n'ont été que des jeux d'enfants à côté des deux tentatives de Louis-Napoléon. »

« Ce pauvre général Berton, où était son armée? sur qui et sur quoi comptait-il d'ailleurs? et qu'était Saurmur, qu'était le colonel Pailhès et les amis du National à Belfort? Tout cela tenait dans une chambre d'auberge. »

« A Strasbourg, au contraire, il y avait quelque chose de considérable, qui a frappé tout le monde dans le temps, et que les débats de la cour d'assises ont surtout mis en relief. Trois régiments d'artillerie dans la place, cent pièces de canon dans l'arsenal, et un colonel disposant de tout cela au service du prince, comme on l'a pu voir! Et à quelques marches de Haguenau et de Metz, cinquante mille hommes sous la main en huit ou dix jours! L'armée d'Alsace était prête avant l'armée de Paris, et le nom de Napoléon répondait bien à quelque chose dans le pays. L'on en peut mieux juger à présent. Folie de 1836, après tout, je le sais bien; mais enfin il y a folie et folie. S'il y a quelque chose d'ailleurs qui, non pas justifie, mais explique ce genre d'entreprises, n'est-ce point la position d'un prince dans l'exil? »

« Entouré, provoqué, trompé, que voulez-vous qu'il repone aux gens qui viennent lui dire chaque jour: « Tel

général vous attend, tel régiment est à vous. » Car les courtisans de l'exil n'ont pas tout les vertus. S'il résiste, n'aura-t-il point l'air d'avoir peur? Sa raison ne passera-t-elle toujours que pour de la prudence? Incessamment pressé, pressé par tout ce qu'il y a de plus entraînant pour un homme, pour un prince de vingt-quatre ans, ne doit-il pas céder, un jour ou l'autre, à ce que chacun autour de lui appelle l'honneur, le savoir, le sacrifice à la patrie? Qu'on soit juste après tout! L'histoire n'accepte pas plus l'idolâtrie de la loi, que le culte de l'insurrection. Assurément, le comte d'Artois de plus ou de moins en Vendée, n'eût rien changé à la révolution française; et cependant l'histoire a déjà prononcé sur le jeune prince qui refusa de descendre à Quiberon. »

Presque tout ce que nous venons de dire de Strasbourg s'applique à Boulogne, et certes, la révolution qui a eu lieu depuis est une suffisante justification de cette entreprise. Si l'entreprise de Boulogne eût réussi, le sang versé par torrent en 1848 eût été épargné. En faut-il dire plus?

N'oublions pas d'ailleurs, qu'à Strasbourg comme à Boulogne les proclamations de Louis-Napoléon Bonaparte étaient celles-ci:

AU PEUPLE.

« Un congrès national, élu par tous les citoyens, peut seul avoir le droit de choisir ce qui convient mieux à la France... »

« Mon nom est un drapeau qui doit vous rappeler de grands souvenirs; et ce drapeau, vous le savez, inflexible devant les partis et l'étranger, ne s'incline que devant la majesté du peuple. »

On sait le résultat du procès que Louis-Napoléon fut obligé de subir devant la Cour des pairs. Condamné à un emprisonnement perpétuel, c'est dans la citadelle de Ham qu'il dut passer les années de sa captivité. Cette forteresse, rebâtie à la fin du xv^e siècle par le comte de Saint-Pol, est flanquée de grosses tours rondes, reliées ensemble par un rempart étroit et élevé. Une seule porte y donne entrée, et deux des côtés sont baignés par le canal Saint-Quentin. Dans le carré intérieur, formé par les remparts, se trouvent des baraquas pour les soldats, et tout après la prison d'État, rendue sombre et humide par les hautes murailles au pied desquelles elle est construite.

C'est là qu'avaient été renfermés les ministres de Charles X, c'est là que Louis-Napoléon devint l'objet de la surveillance la plus rigoureuse. La garnison, composée d'un bataillon, était fort bien disposée pour lui, et quoiqu'on eût expressément défendu aux soldats de lui rendre les honneurs militaires, il leur arrivait bien souvent de risquer la salle de police pour présenter les armes au neveu de leur empereur; mais en revanche on avait envoyé de Paris force geôliers de profession, véritables cerbères à figure humaine. Deux d'entre eux restaient toujours au bas de l'escalier qui conduisait à la chambre du prisonnier, et l'accompagnaient constamment lorsqu'il allait respirer sur le coin du rempart qui lui servait de promenade.

Soit que ces précautions parussent rendre impossibles toutes chances d'évasion, soit que le pauvre exilé se trouvât heureux de respirer l'air de la patrie, même entre quatre murailles, soit qu'il attendit les événements, il ne songea nullement à s'échapper. Il se promenait sur le rempart, où il cultivait les fleurs d'un petit jardin qu'il avait trouvé moyen de créer le long du parapet. Il avait transféré en jardinières les surveillants et tchés à sa personne, déguisant ainsi, par un ingénieux et touchant artifice, l'aspect de ses gardiens, si irritant pour un prisonnier. On se souvient qu'à Sainte-Hélène, son oncle avait régné aux promenades à cheval, parce qu'il ne pouvait en faire qu'accompagné par deux officiers anglais. Louis-Napoléon trouvait une grande ressource dans les travaux scientifiques et littéraires auxquels il se livrait avec ardeur. Enfin la journée était encore occupée par quelques visites de voyageurs illustres ou de voisins affectueux, car les habitants de Ham et des environs étaient pleins de vœuement et de respect pour le prisonnier du donjon. Nous avons souvent entendu raconter à un habitant de cette ville, le savant météorologiste Peltier, qu'il allait quelquefois parler d'électricité avec le prince, et qu'il ne savait ce qu'il devait admirer le plus, ou son goût heureux pour les sciences, ou ses attentions pleines de grâce pour les savants.

Pendant son séjour à Ham, Louis-Napoléon fit paraître un livre intitulé: *Fragments historiques, 1688 et 1830*; une brochure sur la question des sucrés; des réflexions sur le mode de recrutement de l'armée; le premier volume d'une *histoire des armes à feu*; enfin une petite brochure sur l'extinction du paupérisme. La raison, le savoir, l'amour de l'humanité se font remarquer dans tous ces ouvrages. Les moyens qu'il propose pour l'extinction de la mendicité nous ont surtout frappé vivement. Entre tous les projets d'amélioration pour les classes pauvres que nous avons lus, c'est celui qui nous semble avoir le plus de mérite pratique et le plus de chances de succès. Il résoudrait, du même coup, l'immense question du défrichement des communaux et du reboisement des montagnes.

Le temps se passait dans ces occupations, non point assurément sans tristesse, mais du moins sans regrets, lorsqu'à la fin de 1845, le roi Louis, sentant sa fin approcher, fit des démarches auprès du gouvernement français pour obtenir que son fils vint lui fermer les yeux en Italie. Le conseil des ministres s'y refusa, déclarant ne pouvoir reconnaître les peines portées par la Chambre des Pairs, que sur un recours en grâce émané du prisonnier. C'était là une démarche entièrement incompatible avec son honneur, et à laquelle aucune circonstance ne pouvait le déterminer. Cependant, entraîné par ses sentiments d'amour filial, il voulut tenter un effort auprès de Louis-Philippe lui-même. Il demanda l'autorisation d'aller voir encore une fois son vieux père, promettant sur l'honneur de revenir se mettre entre les mains du gouvernement français aussitôt qu'il en serait requis.

Cette demande n'eut point de résultat.

Louis-Napoléon ne se laissa point abattre. Rappelant toute l'énergie de son caractère, il résolut de s'échapper, afin d'accomplir le grand devoir qui l'appelait à Florence.

Tous les journaux d'Europe ont raconté les détails de cette évasion que nous omettons ici.

Le premier soin de Louis-Napoléon, lorsqu'il se trouva en sûreté, fut d'écrire à l'ambassadeur de France, pour lui dire que son seul désir, en quittant sa prison, avait été de se rendre auprès de son père, et que, renouçant à toute pensée hostile, il priait le gouvernement français d'abréger la captivité de ses amis. Ensuite, il s'occupa de demander des passe-ports pour se rendre en Italie; mais partout ces passe-ports lui furent refusés. Il ne put donc revoir son père qui mourut le 25 juillet 1846, deux mois après son évasion de Ham.

Louis-Napoléon vivait paisiblement en Angleterre, d'où la police de Louis-Philippe l'empêchait de sortir, lorsque la révolution de février éclata. Il partit aussitôt.

On sait qu'arrivé à Paris et s'étant mis en communication avec les membres du gouvernement provisoire, Louis-Napoléon fut prié par eux de ne point entraver, par une complication, le développement de la république. Satisfait de voir appliquer enfin le grand principe du vote universel, il consentit à quitter de nouveau la France, afin d'attendre le moment où il pourrait se présenter au suffrage de tous, non plus comme l'héritier du plus puissant empire du monde, mais comme un simple citoyen. Le peuple ne trahit point cette noble confiance, et plusieurs départements le nommèrent représentant. Cependant son nom servait encore de prétexte aux fauteurs de troubles civils, il envoya sa démission. Une nouvelle nomination provoqua le même témoignage d'abnégation. Est-ce là la conduite d'un ambitieux? Enfin, au mois de septembre, il crut convenable d'accepter les devoirs qui lui étaient imposés pour la troisième fois, et cette fois par cinq collèges électoraux le même jour, et nous l'avons vu s'asseoir modestement parmi les représentants de la nation.

A l'Assemblée nationale, la conduite de Louis-Napoléon Bonaparte s'est montrée empreinte à la fois d'une sage réserve et d'une noble franchise.

« Citoyens représentants, a-t-il dit le jour de son installation, il ne m'est pas permis de garder le silence après les calamités dont j'ai été l'objet. »

« J'ai le soin d'exposer ici hautement, et dès le premier jour où il m'est donné de siéger parmi vous, les vrais sentiments qui m'animent et qui m'ont toujours animé. »

« Après trente-trois années de proscription et d'exil, je retrouve ma patrie et tous mes droits de citoyen. »

« La République m'a fait ce bonheur, que la République reçoit mon serment de dévouement, et que les généreux patriotes qui m'ont porté dans cette enceinte se sentent certains que je m'efforcrai de justifier leurs suffrages en travaillant avec vous au maintien de la tranquillité, ce premier besoin du pays, et au développement des institutions démocratiques, que le peuple a le droit de réclamer. »

Un mois après, le 26 octobre, lorsqu'on le désigna de tous côtés comme le futur président de la République, s'étant vu l'objet d'une attaque injustifiable de la part d'un représentant, il monta à la tribune, et s'exprima en ces termes:

« Citoyens représentants, l'incident regrettable qui s'est élevé hier à mon sujet ne me permet pas de me taire. »

« Je déplore profondément d'être obligé de parler encore de moi; car il me répugne de voir sans cesse porter devant l'Assemblée des questions personnelles, alors que nous n'avons pas un moment à perdre pour nous occuper des graves intérêts de la patrie. »

« Je ne parlerai point de mes sentiments ni de mes opinions; je les ai déjà manifestés devant vous, et jamais personne n'a pu en douter de ma parole. »

« De quoi m'accuse-t-on? D'accepter du sentiment populaire une candidature que je n'ai pas réclamée. Eh bien, oui, je l'accepte cette candidature qui m'honore; je l'accepte, parce que trois élections successives et le décret de l'Assemblée nationale contre la proscription de ma famille m'autorisent à croire que la France regarde le nom que je porte comme pouvant servir à la consolidation de la société ébranlée jusque dans ses fondements, à l'affermissement et à la prospérité de la République. Que ceux qui m'accusent d'ambition connaissent peu mon cœur! Si un devoir impérieux ne me retenait pas ici, si la sympathie de mes concitoyens ne me consolait pas de l'amnistie de quelques attaques et de l'impétuosité même de quelques défenses, il y a longtemps que j'aurais regretté l'exil. »

« On me reproche mon silence! Il n'est donné qu'à peu de personnes d'apporter ici une parole floquente au service d'idées justes et saines. N'y a-t-il donc qu'un seul moyen de servir mon pays? Ce qu'il lui faut surtout, ce sont des actes; ce qu'il lui faut, c'est un gouvernement ferme, intelligent et sage, qui se mette franchement à la tête des idées vraies, pour repousser ainsi, mille fois à mieux que par les hautnettes, les théories qui ne sont pas fondées sur l'expérience et la raison. »

Dès le premier jour de son entrée à l'Assemblée nationale, Louis-Napoléon s'est fait inscrire parmi les membres du comité de l'instruction publique. En effet les questions de l'instruction primaire, notamment, ont occupé plusieurs années de sa vie.

« Le curé de campagne, l'instituteur primaire, dit-il sans cesse, voilà les hommes honnêtes, laborieux, méritants, dont il faut indispensablement améliorer le sort. Comment voulez-vous qu'un pauvre prêtre donne son pain, ou son habit s'il n'en a pas; dans les campagnes où, j'ourd'hui les saints Martin sont impuissants à nous faire maitreux. Quant aux instituteurs communaux, pour qu'ils puissent disposer les premiers éléments des connaissances humaines, il faut qu'ils aient l'esprit libre, et conséquemment en leur doit une honnête aisance. »

Telles sont les pensées, telle est la vie de l'homme sur lequel la France entière a les yeux dans ce moment. C'est à elle de décider si la prédiction d'Armand Carrel doit s'accomplir.

CANDIDATURE A LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE.

Aujourd'hui, LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE, prenant son point d'appui sur le parti modéré, c'est-à-dire sur celui qui veut le bonheur et la prospérité de la France, est porté à la présidence de la République — La presque unanimité des français donne son appui à cette candidature.

Pour la faire échouer, quelques ennemis du pays, isolés et seuls, comptent sur les plus honteuses manœuvres et notamment sur les erreurs qui seront commises dans la rédaction des bulletins de vote. — Il s'agira donc, pour les électeurs, d'apporter la plus grande attention dans la rédaction de leurs bulletins. Ainsi, la qualification de prince est interdite, elle vicierait le vote et le rendrait nul. Il en serait de même de toute autre qualification, il faudra donc soigneusement les éviter toutes.

Le prince ayant des parents, on devra aussi faire en sorte de point confondre les noms de baptême. En un mot, il ne peut y avoir de bons et valables que les bulletins sur papier blanc (les bulletins sur papier de couleur sont interdits et seraient nuls), sur lesquels on écrira, sans additions ni qualifications, ces trois seuls noms:

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.